

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A)

Myria AM

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif d'offrir un portefeuille composé de valeurs cotées sur les marchés des pays membres de l'Union européenne à des souscripteurs qui souhaitent investir sur les marchés d'actions européens. L'action du gérant vise à obtenir, sur la période de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap® (dividendes réinvestis) représentatif de l'évolution des grandes capitalisations boursières de l'Union Européenne et de la Suisse, en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de gouvernance, de responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

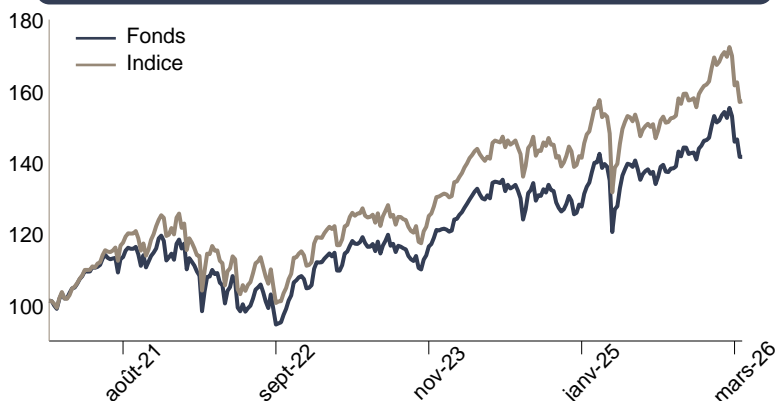
Profil de risque



Chiffres clés au 31/03/2026

Valeur liquidative	130.89 €	Nombre de positions	57
Actif net du fonds	52.67 M€	Taux d'investissement	98.34%

Evolution de la performance



Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE A FR0013323730 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A) » le 01/07/2024. L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large (dividendes réinvestis).

Principaux mouvements

Achats/Reforcements	Ventes/Allègements
Infineon Technologie	
Asml Holding Nv	
Commerzbank Ag	
Hermes International	
Roche Holding Ag	

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Roche Holding Ag	0.82%	Roche Holding Ag	-1.47%
Totalenergies Se	0.35%	Asml Holding Nv	-0.56%
Eni Spa	0.28%	Siemens Ag-Reg	-0.47%
Deutsche Boerse Ag	0.07%	Schneider Electric S	-0.45%
Basf Se	0.06%	Safran Sa	-0.36%
Total	1.58%	Total	-3.31%

Caractéristiques de la part

Code ISIN :	FR001400PEM4	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	01/07/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Oui	Frais de gestion direct :	3.07%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	-9.07%	-9.09%	0.01%
YTD	-3.73%	-3.47%	-0.26%
3 mois	-3.73%	-3.47%	-0.26%
6 mois	1.84%	2.62%	-0.79%
1 an	5.37%	6.59%	-1.22%
3 ans	24.10%	29.06%	-4.96%
5 ans	33.38%	47.80%	-14.41%

Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	16.41%	Ratio de Sharpe	0.20
Volatilité de l'indice	16.86%	Ratio d'information	-1.05
Tracking Error	1.16%	Beta	0.97

10 principales positions

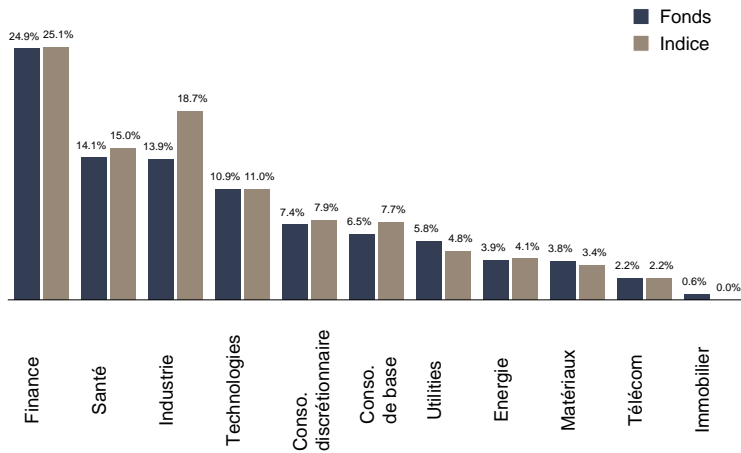
Valeur	Poids	Secteur d'activité
Asml Holding Nv	7.44%	Technologies
Novartis Ag-Reg	5.01%	Santé
Roche Holding Ag	4.71%	Santé
Nestle Sa	3.60%	Consommation de base
Banco Santander Sa	3.21%	Finance
Siemens Ag-Reg	3.19%	Industrie
Allianz Se-Reg	3.00%	Finance
Iberdrola Sa	2.91%	Services aux collectivités
Uff Dynasties Famili	2.87%	Fonds actions
Schneider Electric S	2.80%	Industrie
Total	38.75%	

Gérant financier

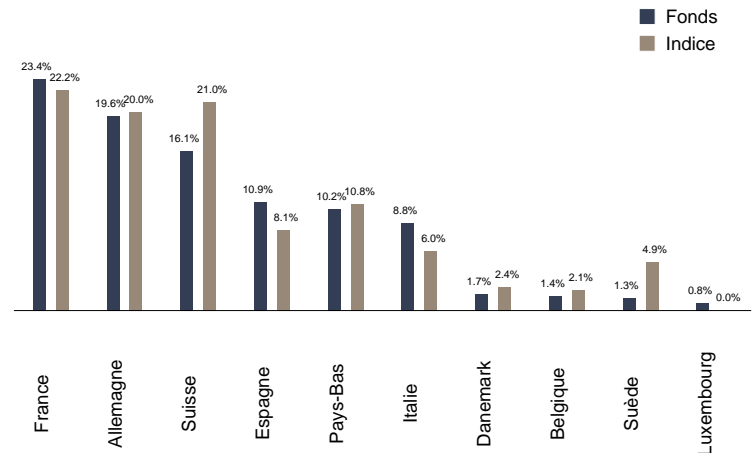
Myria AM

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Répartition par secteurs de la poche actions



Répartition par pays



Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
2026													
Fonds	2.66%	3.14%	-9.07%										-3.73%
Indice	2.86%	3.23%	-9.09%										-3.47%
2025													
Fonds	7.26%	3.87%	-4.21%	-1.18%	4.07%	-1.46%	-0.82%	1.21%	1.72%	1.90%	1.21%	2.57%	16.80%
Indice	7.34%	3.68%	-4.88%	-1.44%	3.92%	-1.64%	-0.32%	1.43%	1.98%	2.18%	1.28%	2.72%	16.88%
2024													
Fonds	2.35%	2.10%	4.51%	-2.03%	2.96%	-1.27%	-0.42%	2.05%	-1.29%	-3.18%	-0.82%	-0.62%	4.11%
Indice	2.66%	2.77%	3.83%	-2.33%	3.27%	-0.42%	-0.03%	1.88%	-1.03%	-3.37%	-0.16%	-0.41%	6.57%
2023													
Fonds	7.49%	1.12%	1.05%	2.34%	-2.22%	2.99%	1.43%	-2.57%	-2.39%	-2.95%	6.65%	3.02%	16.44%
Indice	7.26%	1.65%	1.29%	2.23%	-2.04%	2.90%	1.60%	-2.46%	-2.38%	-3.18%	7.28%	3.66%	18.53%
2022													
Fonds	-3.75%	-4.32%	0.27%	-1.20%	-0.21%	-8.45%	6.62%	-4.63%	-5.11%	7.16%	6.95%	-3.77%	-11.31%
Indice	-4.96%	-4.18%	1.03%	-1.09%	-1.13%	-7.89%	8.15%	-4.93%	-5.60%	6.75%	7.11%	-3.64%	-11.36%
2021													
Fonds	-1.65%	2.76%	6.20%	2.04%	2.34%	0.84%	0.56%	2.46%	-3.57%	3.93%	-3.95%	5.64%	18.42%
Indice	-1.30%	2.07%	6.74%	2.24%	2.59%	2.07%	2.19%	2.42%	-3.90%	5.33%	-2.28%	5.55%	25.82%

Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE A FR0013323730 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A) » le 01/07/2024. Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Le mois de février s'est achevé avec le déclenchement de la guerre menée par la coalition américano-Israélienne contre le régime des mollahs iraniens. Cet événement géopolitique majeur a largement dicté l'évolution des marchés financiers au cours du mois de mars. Il est donc pertinent d'en analyser les effets sur les marchés actions à travers les différentes régions du monde.

Tout d'abord, les marchés asiatiques ont été les plus fortement pénalisés durant cette période. Cela s'explique notamment par leur forte dépendance énergétique. Une grande partie du pétrole mondial transite en effet par le détroit d'Ormuz à destination de l'Asie. Or, dès le début du conflit, le prix du baril de brut a bondi de plus de 70%, ce qui a pesé lourdement sur les économies de la région. En conséquence, les principaux indices boursiers asiatiques ont reculé, avec une baisse de plus de 13% en dollars pour l'indice représentatif du continent.

En Europe, la situation a également été marquée par une forte incertitude. Les hésitations des pays européens quant à leur soutien à l'opération militaire ont alimenté le doute des investisseurs. Cette incertitude s'est traduite par une baisse des marchés : l'Euro Stoxx 50 et le CAC 40 ont ainsi perdu plus de 9% sur le mois de mars.

Cependant, derrière cette tendance globale, les performances varient fortement selon les secteurs. Les entreprises liées à l'énergie ont bénéficié de la hausse des prix du pétrole : l'indice Euro Stoxx Oil & Gas progresse de 9% sur le mois et le MSCI Europe Energy (incluant les pétrolières britanniques) affiche même une hausse de 22% sur la même période, les deux bondissant sur le trimestre d'une quarantaine de pourcents. Le secteur de la défense résiste relativement bien, avec une baisse limitée à moins de 7%, bien que les performances des entreprises soient contrastées, Rheinmetall perdant 13% quand Leonardo progresse de 2%. À l'inverse, les secteurs plus sensibles à la consommation, comme le luxe, ont été durement touchés. Le secteur des biens de consommation discrétionnaire recule de plus de 10%, avec des baisses particulièrement marquées pour certaines grandes valeurs ; comme Hermès qui plonge de plus de 20% au mois de mars 2026.

Du côté des États-Unis, les marchés ont fait preuve d'une plus grande résilience. Malgré un choc pétrolier d'une ampleur inédite depuis les années 1970 et un prix du pétrole WTI dépassant les 100 dollars à plusieurs reprises, les grands indices ont relativement bien tenu. Le S&P 500 et le Nasdaq reculent de moins de 5% sur le mois. Là encore, les écarts entre secteurs sont importants : certains, comme l'habillement, chutent fortement (-24%), tandis que d'autres, comme la chimie de base, profitent de la situation (+33%). Enfin, on notera que l'indice boursier de Tel-Aviv ne recule que de moins de 1% en shekel israélien.

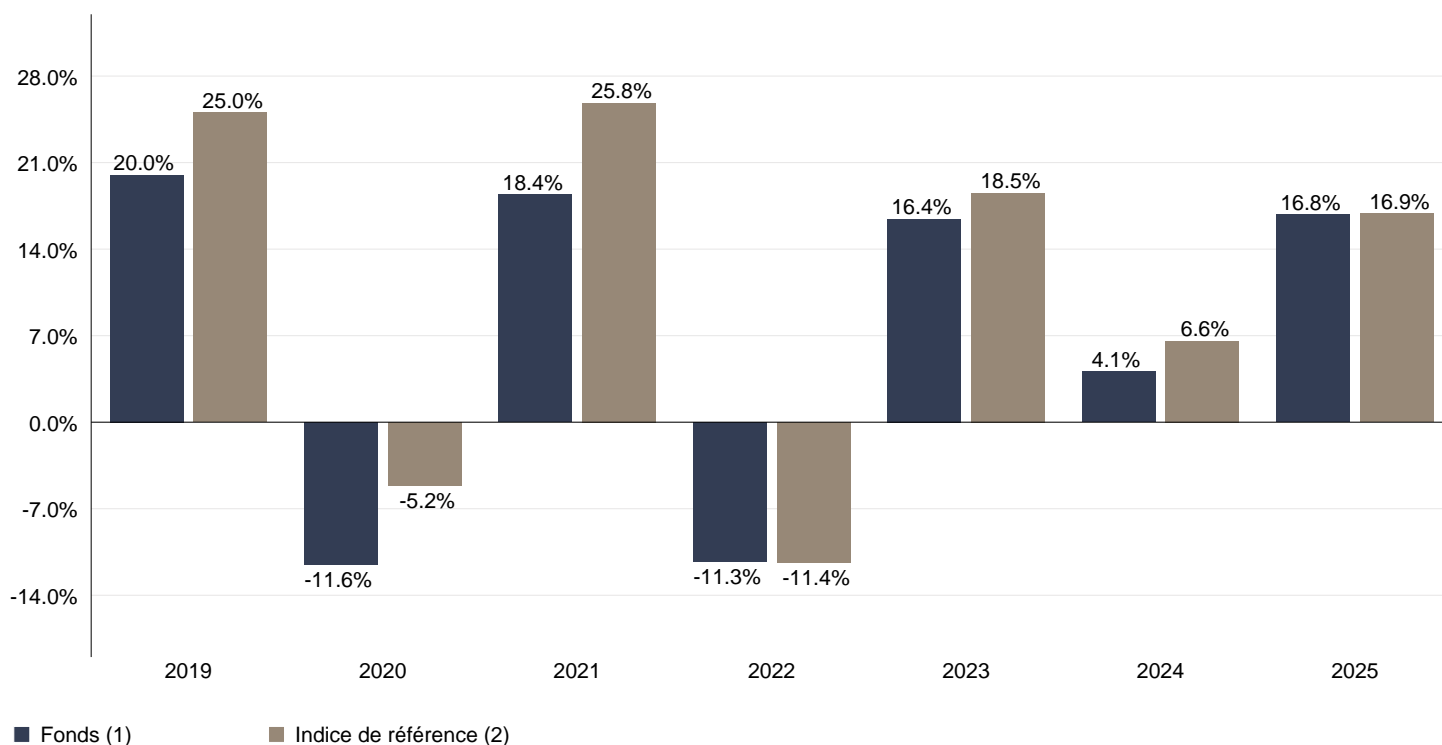
Sur le portefeuille, cette période de forte volatilité a en réalité ouvert des opportunités de repositionnement. Nous avons tout d'abord renforcé notre exposition à Hermès, qui termine le mois en repli de plus de 20%, ramenant la valorisation du groupe à des niveaux que nous n'avions plus observés depuis 2023. Dans le secteur des semi-conducteurs, nous avons augmenté nos positions sur ASML et Infineon, profitant de corrections de cours pour consolider des titres structurants de long terme. Enfin, Commerzbank a connu quelques journées de baisse, alors même que le groupe italien UniCredit confirmait son intérêt pour le titre ; nous avons également renforcé cette position.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

Informations relatives aux performances passées

Ce diagramme affiche la performance du fonds en pourcentage de perte ou de gain par an depuis sa création le 01/06/2018 par rapport à sa valeur de référence.

Il peut vous aider à évaluer comment le fonds a été géré dans le passé et le comparer à sa valeur de référence.



(1) Jusqu'au 01/07/2024, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP « UFF PRIVILEGE A FR0013323730 » (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds « UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A) » le 01/07/2024.

(2) L'indice de référence est le Bloomberg Europe DM ex-UK Large Cap (dividendes réinvestis) depuis le 02/01/2024. Avant l'indice était le STOXX Europe ex UK Large Cap (dividendes réinvestis).

Date de création : 01/06/2018

Le calcul des performances présentées a été réalisé en Euro dividendes/coupons réinvestis. Il tient compte de l'ensemble des frais et commissions.

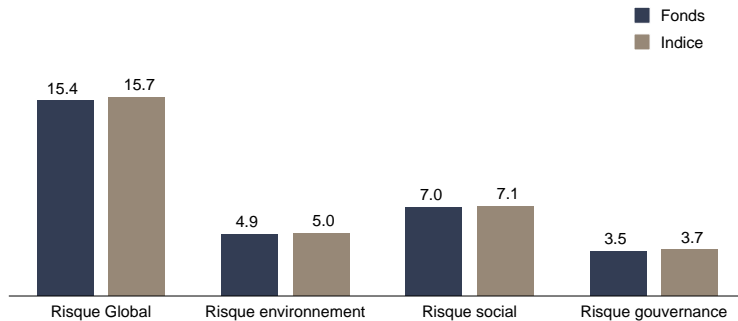
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

UFF ACTIONS PRIVILEGE EUROPE (part A)

Risque ESG

Fonds	Score	Couverture
Indice	15.4	95.73%
	15.7	100.00%

Risque par pilier



Top 10 émetteurs : risque ESG

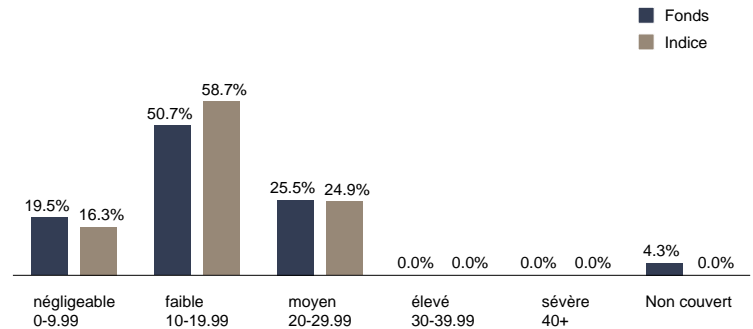
Nom	Poids	Risque ESG
Vonovia Se	0.58%	6
Schneider Electric S	2.85%	7
Intesa Sanpaolo	2.19%	8
Asml Holding Nv	7.56%	9
Caixabank Sa	1.13%	10
Banco Bilbao Vizcaya	1.96%	10
Banco Santander Sa	3.26%	10
Unicredit Spa	1.66%	11
Investor Ab-B Shs	1.31%	11
Industria De Diseno	1.36%	11
Total	23.86%	

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/03/2026	Fonds	Indice	Relatif
Total	1724	2164	-441

Répartition par risque ESG



Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Siemens Energy Ag	1.14%	38969
Bper Banca	0.99%	8749
Airbus Se	1.69%	7029
Siemens Ag-Reg	3.25%	5502
Ing Groep Nv	1.59%	4410
Caixabank Sa	1.13%	3026
Commerzbank Ag	0.81%	2870
Safran Sa	1.90%	2565
Totalenergies Se	2.42%	2490
Eni Spa	1.55%	2398
Total	16.47%	

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés) et ne pas avoir un risque ESG sévère (note inférieure à 40). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non couverts ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Méthodologie MorningStar Sustainability

Notre évaluation des risques ESG repose sur la méthodologie officielle Morningstar Sustainability ESG Risk Ratings. Cette approche rigoureuse permet de mesurer le degré de risque économique non géré lié aux enjeux ESG, en combinant une analyse de l'exposition aux risques et de la capacité de gestion de l'entreprise. Elle garantit une comparabilité entre entreprises et secteurs grâce à une notation standardisée et dynamique. Les entreprises sont classées dans cinq catégories de risque ESG : négligeable, faible, moyen, élevé et sévère, sur une échelle ouverte allant de 0 à plus de 40.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.